



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2016

Date de convocation du conseil municipal : le 24 mars 2016

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, André BONSIGNORE, Marianne MICHEL, Jean-Luc BASSET, Marie-Claude CHANTELAUZE, Antoine GIEU, Pierre-Emmanuel JACQUEMET, Mikael THOMAS, Nadine VERNEY

Absents ou excusés : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : Mikaël THOMAS

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune : www.mairie-de-vaujany.fr

- 1) Le Conseil approuve le procès-verbal du 4 mars 2016.
- 2) Le Conseil demande au Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans (S.A.C.O.) d'inscrire les travaux d'assainissement du Petit Vaujany dans sa programmation 2016.
- 3) Après présentation par Monsieur le Maire et le Cabinet EPODE du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) , le Conseil débat sur les grandes orientations du PADD . Un compte-rendu de ce débat est disponible en Mairie.
- 4) Le Conseil homologue les tarifs des forfaits permettant l'accès aux remontées mécaniques et au domaine skiable pour les saisons d'été 2016 et d'hiver 2016/2017.
- 5) Le Conseil fixe le taux de la taxe communale sur les entreprises exploitant des engins de remontées mécaniques à 3 % des recettes brutes provenant de la vente des titres de transport.
- 6) Le Conseil approuve l'Avant-Projet des travaux pour la réfection des façades bétons Gare G2-G3 du téléphérique du Dôme des Rousses pour un montant de 97 893.00 € HT et décide de lancer la consultation.
- 7) Le Conseil décide de réaliser une ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes pour une durée d'un an et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat afférent.
- 8) Le Conseil décide de souscrire un emprunt de 8 500 000 € auprès du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes dans le cadre du financement du Plan Pluriannuel d'Investissement 2016-2020 et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt.
- 9) Le Conseil décide d'avoir recours à un négociateur foncier dans le cadre des projets de développement de la Commune résultant du Plan Pluriannuel d'Investissement 2016-2020 et donne toutes délégations à Monsieur le Maire pour la définition des prestations à mettre en œuvre.
- 10) Le Conseil approuve le règlement intérieur de l'ALSH du Pôle Enfance à l'usage des familles et approuve l'intégration des tarifs été / intersaison 2016 et hiver 2016/2017 de cette structure et du multi-accueil au sein de la régie de recettes du Pôle Enfance
- 11) Le Conseil décide de désaffecter et déclasser du domaine public les parcelles cadastrées Section D n° 456 / 460 / 462 et 463 et de procéder à l'échange des parcelles cadastrées Section D n°456 / 460 / 462 et 463 appartenant à la Commune contre la parcelle cadastrée Section D n°457 appartenant à M. Michel BASSET.
- 12) Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché pour la mission d'organisation des sorties et séjours culturels 2016 passé avec SAS AUTOCARS ET TRANSPORTS GRINDLER - 38450 VIF.
- 13) Le Conseil prend acte d'une excursion en Bourgogne les 22 et 23 octobre 2016, fixe le tarif pour intégration au sein de la régie « Animations » et décide de la prise en charge d'une participation par la Commune.

Le Maire,
Yves GENEVOIS

